



## RAPPORT SEMESTRIEL 2012



<b>RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE</b>	<b>4</b>
<b>1 Activité</b>	<b>4</b>
<b>2 Résultats consolidés</b>	<b>4</b>
<b>3 Structure financière</b>	<b>5</b>
<b>4 Recherche et innovation</b>	<b>5</b>
<b>5 Les facteurs de risque</b>	<b>6</b>
<b>PERSPECTIVES</b>	<b>6</b>
<b>COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2012</b>	<b>8</b>
<b>1 Etats financiers consolidés semestriels</b>	<b>8</b>
1.1 Bilan consolidé	8
1.2 Compte de résultat consolidé	9
1.3 Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	9
1.4 Tableau de variation des capitaux propres consolidés	10
1.5 Tableau consolidé des flux de trésorerie	10
<b>NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES</b>	<b>11</b>
<b>2 Règles et méthodes comptables</b>	<b>11</b>
2.1 Base de préparation des états financiers consolidés	11
2.2 Immobilisations incorporelles (IAS 38)	12
2.3 Immobilisations corporelles (IAS 16)	14
2.4 Contrats de location (IAS 17)	14
2.5 Actifs financiers (IAS 39)	14
2.6 Stocks (IAS 2)	15
2.7 Créances et autres actifs courants	15
2.8 Instruments financiers (IAS 39)	15
2.9 Trésorerie et équivalents de trésorerie	15
2.10 Actions propres (IAS 32)	16
2.11 Provisions (IAS 37)	16
2.12 Plans d'option de souscription d'actions (IFRS 2)	16
2.13 Avantage au personnel (IAS 19)	16
2.14 Impôts différés (IAS 12)	17
2.15 Crédit d'impôt recherche (IAS 20)	17
2.16 Conversion des éléments en devises	18
2.17 Résultat par action	18
2.18 Chiffre d'affaires (IAS 18)	18
2.19 Secteurs opérationnels (IFRS 8)	19
<b>3 Faits majeurs de la période</b>	<b>19</b>
<b>4 Evénements postérieurs à l'arrêté</b>	<b>19</b>
<b>5 Notes sur les états financiers</b>	<b>20</b>
Notes sur le bilan actif et passif	20
Notes sur le compte de résultat	24
<b>6 Autres informations</b>	<b>26</b>
<b>7 Périmètre de consolidation</b>	<b>27</b>
<b>RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE</b>	<b>29</b>
<b>1 Conclusion sur les comptes</b>	<b>29</b>
<b>2 Vérification spécifique</b>	<b>30</b>
<b>ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT</b>	<b>31</b>

# RAPPORT D'ACTIVITE



# RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

## 1 Activité

Au 1<sup>er</sup> semestre 2012, SES réalise un chiffre d'affaires de 30,7 M€ en progression de 9% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2011, soit son meilleur niveau d'activité en valeur comme en nombre de magasins installés sur la période (446). Le rythme de déploiement des solutions SES a ainsi atteint un nouveau palier avec près de 4 magasins par jour dans le monde, soit une progression de 11% sur un an. Cette performance est d'autant plus significative qu'elle s'inscrit dans une conjoncture difficile.

En France, les ventes progressent de 15% par rapport à la même période de 2011, tant auprès des enseignes d'indépendants que des groupes intégrés de distribution alimentaire et non alimentaire. Le lancement de nouveaux produits, les efforts entrepris en matière de qualité de service et la nouvelle stratégie commerciale plus offensive ont contribué à la croissance des nouvelles installations et de l'activité de rééquipement.

L'International accuse un léger repli par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2011 (-3%), les bonnes performances de certaines zones ayant été contrebalancées par les effets de la conjoncture en Europe.

Le chiffre d'affaires récurrent (rééquipement et maintenance) progresse de 15% à 13,0 M€.

Enfin, au cours de ce 1<sup>er</sup> semestre, les commandes concernent plus de 600 magasins, en progression de 50% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2011. Ce résultat est notamment lié au contrat Simply Market, mais le rebond concerne également d'autres grandes enseignes en France ainsi qu'à l'International où quelques déploiements et des pilotes à forts potentiels ont été signés en fin de semestre.

## 2 Résultats consolidés

IFRS, M€	1er semestre 2012	1er semestre 2011	variation
Chiffre d'affaires	30,7	28,2	+9%
Résultat Opérationnel (EBIT)	3	6,4	-53%
%CA	10%	23%	
Résultat net	2,1	4,4	-52%
%CA	7%	16%	

Malgré un 1<sup>er</sup> semestre satisfaisant sur le plan de l'activité, le Groupe a enregistré un certain nombre de charges non récurrentes qui ont impacté sa rentabilité :

- Les charges exceptionnelles liées au départ du précédent Président – Directeur général ont été entièrement comptabilisées sur le 1<sup>er</sup> semestre.
- Par ailleurs, des provisions non récurrentes portant sur des créances clients ont affecté le compte de résultat.

Le montant de ces charges et de ces provisions non récurrentes s'élève à 1,5 M€, sans lesquelles l'EBIT s'établirait à environ 15% du chiffre d'affaires.

A ces dépenses et provisions s'est ajoutée l'évolution défavorable des taux de change (affaiblissement continu de l'euro) qui s'est traduite par un impact de -2,2 points de marge malgré la stratégie de couverture initiée en début d'année.

Enfin, la mise en place d'une politique tarifaire plus offensive et le lancement du plan de transformation de l'entreprise et d'extension de la présence internationale représentent un investissement pour le futur qui impacte naturellement le taux de marge cette année avant de produire l'effet volume attendu.

### 3 Structure financière

Store Electronic Systems ne présente aucun endettement et dispose d'une trésorerie nette qui s'élève à 25,8 M€ au 30 juin 2012, contre 34,4 M€ six mois plus tôt

Au cours de ce semestre, le Groupe a versé un dividende exceptionnel de 5,5 M€ et a racheté pour 0,4 M€ de ses propres titres.

La forte augmentation du BFR observée en 2011 s'est ralentie au 1<sup>er</sup> semestre mais celui-ci a néanmoins progressé de 2,1 M€. Un plan d'action énergique a été lancé avec pour objectif de réduire le BFR d'ici fin 2012.

Enfin, Store Electronic Systems a intensifié son programme d'investissement en R&D (2,3 M€) au cours de ce semestre, afin de renforcer son positionnement technologique et ses atouts stratégiques.

### 4 Recherche et innovation

Au cours des derniers mois, SES a vu la montée en puissance des nouvelles gammes S-Tag+ (haut débit / données de gestion) et G-Tag à écrans graphiques ultra haute résolution (120 Dpi) offrant ainsi une richesse d'affichage et une lisibilité maximum. Une gamme que SES, grâce à ses atouts technologiques et industriels, peut proposer au meilleur rapport qualité/prix du marché. Les ventes de ces nouveaux produits représentent aujourd'hui plus de 30% des volumes.

Du 11 au 13 septembre 2012, SES présentera au salon Equipmag les dernières innovations récemment mises au point dans son laboratoire :

- La gamme G-Tag+ à affichage promotionnel dynamique (une fonctionnalité clé permettant d'améliorer l'impact commercial de l'affichage prix)
- La NFC-Tag, première étiquette électronique au monde à communiquer avec les smartphones des consommateurs. Cette innovation majeure s'est vue décerner le prix de l'innovation Equipmag / Shopper Experience 2012 (mention Or)
- Une nouvelle version de l'infrastructure Radio qui améliore encore le triptyque Fiabilité-Performance-Consommation de la solution SES
- Le logiciel SES-Jeegy 2.0 qui contient de nombreuses nouvelles fonctionnalités pour les utilisateurs en magasin ou en centrale, notamment Jeegy Mobile et Jeegy NFC.

SES s'affirme ainsi comme l'entreprise la plus innovante de son secteur.



## 5 Les facteurs de risque

Store Electronic Systems est exposée à un certain nombre de risques et d'incertitudes dont la réalisation pourrait avoir un effet négatif sur son activité au cours du 2<sup>nd</sup> semestre 2012. Parmi les risques décrits dans le Rapport annuel 2011, le Groupe n'en a pas identifié à ce jour qui puissent impacter significativement la fin de cet exercice, hormis une nouvelle dégradation de l'environnement économique et monétaire.

## PERSPECTIVES

Avec des prises de commandes en progression au 1<sup>er</sup> semestre, le Groupe voit les premiers fruits des investissements initiés au début de l'année.

Ayant débuté l'exercice avec un carnet de commandes relativement bas, SES doit encore intensifier ses efforts et poursuivre sa transformation pour bâtir un socle de croissance prédictible et durable. C'est le but de son plan stratégique axé sur la qualité, l'innovation, la compétitivité industrielle et une couverture commerciale étendue sur ses marchés prioritaires.

Compte tenu de la conjoncture internationale, la prudence reste encore de mise pour le chiffre d'affaires à court terme. La rentabilité du 2<sup>nd</sup> semestre devrait néanmoins être en progression.

# RAPPORT FINANCIER



# COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2012

SES est une société à Conseil d'administration cotée sur Eurolist d'Euronext Paris (Compartiment C, code ISIN FR 0010282822).

Les comptes consolidés du groupe SES (ci-après « le Groupe ») au 30 juin 2012 recouvrent une période de 6 mois et présentent un total de bilan de 102 999 K€ et un résultat net consolidé de 2 091 K€. Ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration en date du 31 août 2012.

## 1 Etats financiers consolidés semestriels

### 1.1 Bilan consolidé

#### Actif

K€	Notes	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
		<i>6 mois</i>	<i>12 mois</i>	<i>6 mois</i>
Immobilisations incorporelles	1	30 921	30 021	29 093
Immobilisations corporelles	2	1 481	1 211	1 082
Actifs financiers	3	251	228	207
Impôts différés actif		231	254	276
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>32 884</b>	<b>31 714</b>	<b>30 658</b>
Stocks et en-cours	4	20 453	18 976	13 967
Créances clients	5	20 976	20 664	16 199
Autres débiteurs courants	6	2 849	1 217	815
Trésorerie & équivalents de trésorerie	7	25 837	34 397	36 991
<b>ACTIFS COURANTS</b>		<b>70 115</b>	<b>75 254</b>	<b>67 972</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>102 999</b>	<b>106 968</b>	<b>98 630</b>

#### Passif

K€	Notes	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
		<i>6 mois</i>	<i>12 mois</i>	<i>6 mois</i>
Capital	8	22 050	22 050	22 008
Autres instruments de capitaux propres	9	392	386	348
Réserves consolidées	10	62 348	59 543	59 617
Résultat - part groupe		2 091	8 704	4 388
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>86 881</b>	<b>90 683</b>	<b>86 361</b>
Provisions non courantes	11	505	589	159
Impôts différés passif		14	0	0
Autres passifs non courants	12	1 591	1 492	1 161
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>2 110</b>	<b>2 081</b>	<b>1 320</b>
Dettes fournisseurs	13	10 208	10 057	7 379
Autres dettes et comptes de régularisation	14	3 800	4 147	3 570
<b>PASSIFS COURANTS</b>		<b>14 008</b>	<b>14 204</b>	<b>10 949</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>102 999</b>	<b>106 968</b>	<b>98 630</b>



## 1.2 Compte de résultat consolidé

K€	Notes	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
		<i>6 mois</i>	<i>12 mois</i>	<i>6 mois</i>
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>15</b>	<b>30 749</b>	<b>58 950</b>	<b>28 244</b>
Achats consommés		-18 034	-35 192	-14 094
Charges externes		-4 089	-7 273	-3 373
Charges de personnel	<b>16</b>	-4 298	-8 069	-4 040
Impôts et taxes		-371	-672	-321
Dotations aux amortissements		-1199	-2164	-855
Dotations nette aux provisions	<b>17</b>	-493	-550	-231
Variation des stocks de produits en cours et produits finis		1638	7167	898
Autres produits et charges de l'exploitation		-875	421	185
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>3 028</b>	<b>12 618</b>	<b>6 413</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		373	744	420
Autres produits et charges financiers	<b>18</b>	27	-15	-98
Charge d'impôt	<b>19</b>	-1 337	-4 643	-2 347
<b>RESULTAT NET</b>	<b>20</b>	<b>2 091</b>	<b>8 704</b>	<b>4 388</b>

## 1.3 Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

K€	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011t
<b>RESULTAT NET</b>	<b>2 091</b>	<b>8 704</b>	<b>4 388</b>
Ecarts de conversion			
Couverture de flux de trésorerie			
Ecarts de réévaluation			
Ecarts actuariels			
<b>RESULTAT GLOBAL</b>	<b>2 091</b>	<b>8 704</b>	<b>4 388</b>
- revenant à la société mère	2 091	8 704	4 388
- revenant aux minoritaires			

## 1.4 Tableau de variation des capitaux propres consolidés

K€	Capital	Autres instruments de capitaux propres	Réserves	Résultat	Total
<b>Capitaux propres au 31/12/2010</b>	<b>21 972</b>	<b>373</b>	<b>51 622</b>	<b>7 955</b>	<b>81 922</b>
Opération sur capital	78		45		123
Autres variations		13	-80		-67
Résultat 2010			7 955	-7 955	0
Résultat 2011				8 704	8 704
<b>Capitaux propres au 31/12/2011</b>	<b>22 050</b>	<b>386</b>	<b>59 543</b>	<b>8 704</b>	<b>90 683</b>
Autres variations		6	-408		-402
Résultat 2011			3 213	-8 704	-5 491
Résultat 2012				2 091	2 091
<b>Capitaux propres au 30/06/2012</b>	<b>22 050</b>	<b>392</b>	<b>62 348</b>	<b>2 091</b>	<b>86 881</b>

Au cours de la période, des dividendes ont été distribués pour 5 491K€.

## 1.5 Tableau consolidé des flux de trésorerie

K€		30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
<b>+ Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)</b>		<b>2 091</b>	<b>8 704</b>	<b>4 388</b>
+/- Dotations nettes aux amortissements et provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant)		1 116	2 754	980
+/- Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés		6	13	15
-/+ Autres produits et charges calculés		43	142	84
-/+ Plus et moins-values de cession		0	-8	
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</b>		<b>3 256</b>	<b>11 605</b>	<b>5 467</b>
+/- Charge d'impôt (y compris impôts différés)		1 337	4 119	2 191
<b>= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT avant coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>(A)</b>	<b>4 593</b>	<b>15 724</b>	<b>7 658</b>
- Impôts versés	<b>(B)</b>	-2 799	-4 134	-2 237
+/- Variation du B.F.R. lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel)	<b>(C)</b>	-2 118	-8 070	-2 063
<b>= FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE</b>	<b>(D)= (A+B+C)</b>	<b>-324</b>	<b>3 520</b>	<b>3 358</b>
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-2 426	-4 783	-2 586
+ Encaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		0	8	
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières		-23	-24	
+ Encaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières			5	
+ Subventions d'investissement reçues		99	-548	
<b>= FLUX net DE TRESORERIE LIE aux OPERATIONS d'investissement</b>	<b>(E)</b>	<b>-2 350</b>	<b>-5 342</b>	<b>-2 586</b>
+ Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital		0	123	57
- distribution de dividendes		-5 491		
-/+ Rachats et reventes d'actions propres		-395	-88	-21
<b>= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>(F)</b>	<b>-5 886</b>	<b>35</b>	<b>36</b>
<b>= VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE</b>	<b>(D+E+F)</b>	<b>-8 560</b>	<b>-1 787</b>	<b>808</b>

# NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

## 2 Règles et méthodes comptables

### 2.1 Base de préparation des états financiers consolidés

#### *Comptes consolidés – Base de préparation*

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les comptes consolidés du groupe SES au titre de la période arrêtée le 30 juin 2012 sont établis selon les normes internationales d'informations financières (les "IFRS") applicables à cette date et telles qu'approuvées par l'Union Européenne, à la date d'arrêt de ces états financiers.

Les états financiers consolidés semestriels au 30 juin 2012 ont été préparés conformément à la norme IAS 34 « information financière semestrielle ».

La devise de présentation des états financiers consolidés est l'euro. Toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (€000) sauf indication contraire.

Les états financiers sont établis selon le principe du coût historique à l'exception d'un certain nombre de comptes d'actifs et passifs qui ont été évalués à la juste valeur.

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la société SES et de ses filiales SES Asia Pacific (créée au premier semestre 2011) et SES Latino America (créée au second semestre 2011). Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Les sociétés arrêtent leurs comptes semestriels au 30 juin. Tous les soldes intragroupes, transactions intragroupes ainsi que les produits, les charges et les résultats latents qui sont compris dans la valeur comptable d'actifs provenant de transactions internes, sont éliminés en totalité.

Les comptes sociaux de chacune des sociétés du Groupe sont établis en accord avec les principes comptables et les réglementations en vigueur dans leurs pays respectifs. Ils font l'objet de retraitements pour se conformer aux principes de consolidation en vigueur dans le Groupe.

Par ailleurs, la Société n'a pas appliqué de façon anticipée les dernières normes et interprétations publiées dont l'application ne sera obligatoire qu'au titre des exercices ouverts postérieurement au 1er janvier 2012. Il s'agit des normes et interprétations suivantes :

- Amendement IAS 1, « Présentation des états financiers : Présentation des autres produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres », obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013
- IFRS 9, « Instruments financiers », obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2013, non encore adoptée par l'Union Européenne
- IFRS 10, « Etats financiers consolidés », obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013, non encore adoptée par l'Union Européenne
- IFRS 11, « Partenariats », obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013, non encore adoptée par l'Union Européenne
- IFRS 12, « Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités », obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013, non encore adoptée par l'Union Européenne
- Amendement IAS 19, « Avantages au personnel : Régimes à prestation définies », obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013
- IFRS 13, « Evaluation à la juste valeur », obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013, non encore adoptée par l'Union Européenne
- Amendement IFRS 7, « Instruments financiers, information à fournir : informations à fournir en annexe sur les compensations d'actifs et de passifs financiers », obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013, non encore adoptée par l'Union Européenne

- IAS 27R, « Etats financiers individuels » obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013, non encore adoptée par l'Union Européenne
- IAS 28R, « Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises », obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013, non encore adoptée par l'Union Européenne
- IFRIC 20, « Frais de découverte engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert », obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013, non encore adoptée par l'Union Européenne
- Amendement IAS 32, « Instruments financiers, présentation : compensations des actifs et des passifs financiers », obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014, non encore adoptée par l'Union Européenne
- IFRS 9, « Instruments Financiers pour la phase « classification et évaluation », obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015, non encore adoptée par l'Union Européenne
- Amendement IFRS 7, « Instruments financiers, information à fournir : informations à fournir en annexe sur la transition entre IAS 39 et IFRS 9 », obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015
- Amendement IFRS 1, « Prêt d'état » obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013, non encore adoptée par l'Union Européenne

### *Principales normes impactant le Groupe*

Les principales normes ayant un impact sur les comptes du Groupe sont les suivantes :

- IAS 38 « Immobilisations incorporelles »
- IAS 20 « Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique »
- IAS 27 révisée « États financiers consolidés et individuels »
- Amendements IFRS 2 « Transactions intragroupes dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie »
- Amendements IAS 39 « Eléments éligibles à une opération de couverture »
- IAS 24 révisée « Information relative aux parties liées »
- Plan d'amélioration annuel des IFRS (mai 2010)
- IAS 19 « Avantages du personnel »

Les autres normes n'ont pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe.

## **2.2 Immobilisations incorporelles (IAS 38)**

Les immobilisations incorporelles comprennent :

- Des frais de développement
- Des brevets
- Des logiciels
- Un goodwill

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée des immobilisations.

Les durées d'amortissement sont revues annuellement lors de chaque clôture comptable. Tout changement de durée est traité comme un changement d'estimation appliqué de manière prospective conformément à la norme IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations et erreurs » et donne lieu à la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire.



L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire, sur les durées d'utilisation suivantes :

	Durée d'amortissement
• Frais de développement	3 à 5 ans
• Brevets	10 ans
• Logiciels	2 à 5 ans

Aucune valeur résiduelle n'est retenue pour la détermination de la base amortissable.

Conformément à la norme IAS 36, le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel et les autres immobilisations incorporelles sont testées lorsqu'il apparaît des indices de perte de valeur.

L'existence de ces indices est examinée à chaque arrêté annuel et intermédiaire.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur nette comptable de l'immobilisation avec sa valeur recouvrable, déterminée comme le montant le plus élevé entre sa juste valeur et sa valeur d'utilité.

Une dépréciation est comptabilisée en cas de perte de valeur. Les pertes de valeur peuvent être reprises lorsque les conditions ont changé. Les pertes de valeur modifient de manière prospective le plan d'amortissement puisqu'elles s'imputent sur la base amortissable.

### *Frais de développement*

Les frais de développement engagés par SES sont comptabilisés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus, à l'exception des frais de développement des projets répondant aux critères suivants :

- Le produit ou le processus est clairement identifié et les coûts sont individualisés de façon fiable
- La faisabilité technique du produit est démontrée
- Le produit ou procédé sera commercialisé ou utilisé en interne
- Il existe un marché potentiel pour le produit ou son utilité en interne est démontrée
- Les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles

Les frais de développement ne répondant pas aux critères ci-dessus sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de développement capitalisés sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité.

### *Brevets*

Concernant l'évaluation des brevets, en l'absence de marché actif, le Groupe a retenu la méthode du coût d'acquisition.

### *Goodwill*

Le goodwill correspond à la valeur attribuée au fonds de commerce, lors de l'opération de fusion réalisée en date du 16 mai 2007 entre SES et SES-ESL. La valeur actuelle est revue, d'une part, selon la méthode des Discounted Cash Flows basée sur les perspectives futures de résultat, d'autre part, sur la base de la moyenne des vingt derniers cours de bourse de l'action SES.



## 2.3 Immobilisations corporelles (IAS 16)

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire, sur les durées d'utilisation suivantes :

	Durée d'amortissement
• Outillage	3 à 5 ans
• Agencements et installations	5 à 10 ans
• Mobilier, matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans

Aucune valeur résiduelle n'est retenue pour la détermination de la base amortissable.

Les durées d'amortissement sont revues annuellement lors de chaque clôture comptable. Tout changement de durée est traité comme un changement d'estimation appliqué de manière prospective conformément à la norme IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations et erreurs » et donne lieu à la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire.

Les valeurs comptables des immobilisations corporelles sont revues pour dépréciation lorsque des événements ou changements indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. S'il existe un quelconque indice de cette nature et si les valeurs comptables excèdent la valeur recouvrable estimée, les actifs sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable des immobilisations corporelles est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de frais de cession et la valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés en utilisant un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps, de l'argent et les risques spécifiques à l'actif.

Une immobilisation corporelle est dé-comptabilisée lors de sa sortie ou quand aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie.

## 2.4 Contrats de location (IAS 17)

L'application de la norme IAS 17 relative aux contrats de location n'amène aucun retraitement pour les contrats dont le Groupe est le preneur. Les loyers payés dans le cadre de ces contrats, qualifiés de location simple, constituent des charges de l'exercice.

## 2.5 Actifs financiers (IAS 39)

Les actifs financiers non courants comprennent des dépôts et cautionnements ainsi que des prêts. Ils sont comptabilisés à leur valeur nominale et font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur probable de recouvrement.



## 2.6 Stocks (IAS 2)

Les stocks sont évalués, conformément à IAS 2, au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

La valorisation des produits finis se compose des éléments suivants :

- Le prix de revient des composants valorisés au coût moyen unitaire pondéré
- Le coût de la prestation d'assemblage par le sous-traitant
- Les frais annexes constitués essentiellement des frais de stockage des composants
- Les frais de transit des étiquettes

La valeur nette de réalisation est égale au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Dès lors que la valeur nette de réalisation est inférieure à la valeur du stock, une provision pour dépréciation est constatée.

## 2.7 Créances et autres actifs courants

Les créances et autres actifs courants sont comptabilisés initialement pour leur montant brut, déduction faite des provisions pour dépréciation des montants estimés non recouvrables.

La dépréciation des créances et des autres actifs courants est basée sur une analyse individuelle des risques de non recouvrement.

## 2.8 Instruments financiers (IAS 39)

Tous les instruments financiers dérivés sont valorisés à leur juste valeur, selon la norme IAS 39. La juste valeur est une valeur fournie par les établissements financiers.

Les instruments financiers dérivés consistent en des contrats de change à terme.

La juste valeur des instruments dérivés est constatée au bilan sur la ligne « autres débiteurs courants », en contrepartie du poste « autres produits et charges financiers ».

## 2.9 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie comprend :

- Les placements financiers, très liquides et présentant un risque de variation de valeur très limité. Ils sont évalués à la juste valeur, par contrepartie du résultat
- Les comptes bancaires créditeurs (les découverts bancaires figurent au passif du bilan)
- Les comptes de caisse

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées au cours de clôture.



## 2.10 Actions propres (IAS 32)

Selon IAS 32 « Instruments financiers », si une entité rachète ses propres instruments de capitaux propres, ceux-ci doivent être déduits des capitaux propres. Aucun profit ou perte ne doit être comptabilisé dans le résultat lors de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'instruments de capitaux propres de l'entité.

De telles actions propres peuvent être acquises et détenues par l'entité ou par d'autres membres du groupe consolidé. La contrepartie versée ou reçue doit être comptabilisée directement en capitaux propres.

## 2.11 Provisions (IAS 37)

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », le Groupe comptabilise une provision lorsque, à la date de clôture de l'exercice, il a une obligation (juridique ou implicite) vis-à-vis d'un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable que le règlement se traduise pour le Groupe par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques, et lorsque le montant de la perte ou du passif peut être évalué avec fiabilité.

Au cas où cette perte ou ce passif n'est ni probable, ni évaluable avec fiabilité, mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans ses engagements.

Les provisions sont notamment destinées à couvrir les coûts probables que les procès ou litiges en cours, dont le fait générateur existait à la date de clôture, pourraient occasionner.

## 2.12 Plans d'option de souscription d'actions (IFRS 2)

Selon les principes comptables français, aucune charge n'est constatée lors de l'attribution de bons de souscription d'actions. Au contraire, la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » prévoit l'enregistrement d'une charge en contrepartie des services obtenus dans le cadre des plans de souscription d'actions (et assimilés) accordés aux salariés.

Le Groupe a mis en place des plans d'option de souscription ou d'achat d'actions et a procédé à l'émission de bons de souscription au profit de certains salariés.

Les prix d'option d'achat ou de souscription sont fixés par le Conseil d'administration qui consent les options.

Les évolutions de valeurs postérieures aux dates d'octroi sont sans incidence sur l'évaluation initiale des options ; le nombre d'options pris en compte pour valoriser les plans est ajusté à chaque clôture pour tenir compte de la présence des bénéficiaires aux fins de périodes d'indisponibilité des droits.

L'avantage valorisé équivaut à une rémunération des bénéficiaires qui est donc comptabilisée en charges de personnel, de façon linéaire sur la période d'acquisition des droits, en contrepartie d'un ajustement correspondant dans les capitaux propres.

## 2.13 Avantage au personnel (IAS 19)

### *Indemnités de fin de carrière*

La provision constituée au titre des avantages au personnel concerne exclusivement les indemnités de départ à la retraite qui sont légalement dues aux salariés en France.

Le calcul se fait conformément à la norme IAS 19, selon la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la





formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ à la retraite, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

La charge de l'exercice correspondant à la variation du coût des services rendus est constatée en charge de personnel, le coût de l'actualisation est comptabilisé en charge financière.

Les principales hypothèses retenues dans le calcul des engagements de retraite sont les suivants :

- Age de départ : 65-67 ans
- Taux de contribution charges patronales : 46%
- Taux d'inflation : 0,5%
- Taux de rendement : 3,5%
- Table de mortalité considérée : INSEE 2011
- Convention collective : Métallurgie

De plus, les gains et pertes actuariels, découlant d'ajustements liés à l'expérience et de la modification des hypothèses actuarielles, sont comptabilisés en résultat de l'exercice.

### *Droit Individuel de formation*

Les dépenses engagées au titre du DIF « Droit Individuel de Formation » constituent une charge de la période et ne donnent donc lieu à aucun provisionnement mais mention est faite dans l'annexe du volume d'heures à la clôture de l'exercice de la part ouverte des droits avec indication du volume d'heures n'ayant pas fait l'objet de demandes des salariés.

L'autre avantage à long terme pouvant être accordé par le Groupe concerne les médailles du travail. Cet avantage n'a pas été estimé du fait de l'âge moyen du personnel salarié.

## **2.14 Impôts différés (IAS 12)**

Les impôts différés résultent des différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Conformément à IAS 12 « Impôts sur le résultat », ils sont comptabilisés selon la méthode du report variable, sur la base des taux d'imposition futurs adoptés en fin d'exercice. Le taux actuellement utilisé est le taux de droit commun de 33 1/3 % (hors contribution sociale).

## **2.15 Crédit d'impôt recherche (IAS 20)**

Le crédit d'impôt recherche est une incitation fiscale assimilable à une subvention. Il rentre donc dans le champ d'application de la norme IAS 20. Selon cette norme, il convient de procéder à une allocation du crédit d'impôt recherche selon que les dépenses de recherche sont comptabilisées à l'actif (inscription en immobilisations incorporelles selon IAS 38) ou en résultat.

Le Groupe immobilise ses frais de développement selon la norme IAS 38. Le crédit d'impôt doit donc être différé dans le temps sur la durée d'amortissement des frais de recherche et développement qui ont généré ce crédit d'impôt.



## 2.16 Conversion des éléments en devises

Les comptes consolidés au 30 juin 2012 ont été établis en euros qui est la monnaie fonctionnelle de la société mère.

Chaque entité du Groupe détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités sont mesurés en utilisant cette monnaie fonctionnelle.

### *Comptabilisation des opérations en devises dans les comptes des sociétés consolidées*

Les transactions en devises constatées dans le compte de résultat sont converties au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les éléments monétaires exprimés en devises, comptabilisés au bilan, sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change qui en résultent sont enregistrées au compte de résultat.

### *Conversion des comptes des filiales étrangères*

Les états financiers des sociétés du Groupe dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la société mère sont convertis en euros :

- Les actifs et passifs sont convertis en euros, au taux de change en vigueur à la date de clôture
- Les produits et charges sont convertis au taux de change moyen de la période tant que celui-ci n'est pas remis en cause par des évolutions significatives des cours

Les écarts de conversion qui en découlent sont comptabilisés directement dans les capitaux propres

## 2.17 Résultat par action

Le Groupe présente un résultat de base par action et un résultat dilué par action.

Le résultat net par action est obtenu en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le résultat net dilué par action est calculé en retenant la conversion en actions ordinaires des instruments dilutifs en circulation à la clôture.

## 2.18 Chiffre d'affaires (IAS 18)

Le chiffre d'affaires est reconnu et présenté conformément à la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires ».

Le fait générateur du chiffre d'affaires varie selon la nature de la vente :

Lorsque le Groupe est en charge de l'installation des systèmes d'étiquettes, la reconnaissance du revenu s'effectue lorsque le système devient opérationnel (pose de l'antenne). A la clôture des comptes, les installations facturées mais non terminées donnent lieu à la constatation d'un produit constaté d'avance. Les travaux réalisés sont alors valorisés (prix de revient des matériels et coût du temps passé) et sont comptabilisés en cours de production.

Lorsque le Groupe ne livre que les étiquettes, la reconnaissance du revenu s'effectue lors de la prise en charge de la marchandise par le transporteur ou le transitaire (cas des ventes FOB).

Par ailleurs, la formation est facturée séparément lors de la réalisation de la prestation.

Enfin, les contrats de maintenance sont facturés par avance pour des périodes de quatre à six mois. Des produits constatés d'avance sont comptabilisés pour annuler le chiffre d'affaires lié à l'exercice suivant au prorata temporis.



## 2.19 Secteurs opérationnels (IFRS 8)

Le Groupe a identifié trois secteurs opérationnels correspondant à la ventilation de l'activité entre :

- Les installations
- Le réassort / swap
- La maintenance / SAV

Le Groupe n'a pas la possibilité de découper de façon analytique la formation du résultat par secteur. Les informations sectorielles sont présentées au niveau du chiffre d'affaires.

## 3 Faits majeurs de la période

Le 18 janvier 2012, M. Thierry Gadou a été nommé Président – Directeur général de la Société, en remplacement de M. Yves Martin.

Les charges exceptionnelles liées au départ de ce dernier ont été entièrement comptabilisées sur le premier semestre. Par ailleurs, des provisions non récurrentes portant sur des créances clients ont affecté le compte de résultat. Le montant de ces charges et de ces provisions non récurrentes s'élève à 1,5 M€, sans lesquelles l'EBIT s'établirait à environ 15% du chiffres d'affaires.

L'évolution défavorable des taux de change (affaiblissement continu de l'euro) s'est traduite par un impact de 2,2 points de marge malgré la stratégie de couverture initiée en début d'année.

Store Electronic Systems a connu une activité soutenue au cours de ce premier semestre (+9%), particulièrement en France (+15%) et ce, malgré une conjoncture économique difficile. Le lancement de nouveaux produits, les efforts entrepris au niveau de la qualité de service et la nouvelle stratégie commerciale plus offensive en matière de prix ont contribué à la croissance des nouvelles installations et de l'activité de rééquipement.

## 4 Evénements postérieurs à l'arrêté

Aucun évènement susceptible d'affecter les comptes au 30 juin 2012 n'est survenu entre le 30 juin 2012 et la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration.



## 5 Notes sur les états financiers

### Notes sur le bilan actif et passif

#### Note 1– Immobilisations incorporelles

Actif brut immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution		A la clôture
			Virement poste à poste	Cession	
Goodwill	15 587				15 587
Recherche et développement	8 420	53		36	8 437
Concessions, brevets, droits similaires	11 502	121		9	11 614
Immobilisations incorporelles en cours	2 348	1 833		9	4 172
Autres immobilisations incorporelles	5			5	0
<b>Total</b>	<b>37 862</b>	<b>2 007</b>		<b>59</b>	<b>39 810</b>

Amortissements	A l'ouverture	Dotation	Reprise	A la clôture
Recherche et développement	2 902	604	1	3 505
Concessions, brevets, droits similaires	4 939	446		5 384
<b>Total</b>	<b>7 841</b>	<b>1 049</b>	<b>1</b>	<b>8 889</b>

#### Note 2– Immobilisations corporelles

Actif brut immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution		A la clôture
			Virement poste à poste	Cession	
Constructions et agencements	861	2			863
Installations techniques, matériel et outillage	1 212	348			1 560
Autres immobilisations corporelles	523	70		59	534
<b>Total</b>	<b>2 597</b>	<b>420</b>		<b>59</b>	<b>2 957</b>
Amortissements	A l'ouverture	Dotation	Reprise	A la clôture	
Constructions et agencements	216	30		246	
Installations techniques, matériel et outillage	845	91		936	
Autres immobilisations corporelles	325	28	59	294	
<b>Total</b>	<b>1 386</b>	<b>149</b>	<b>59</b>	<b>1 476</b>	

#### Note 3 – Actifs financiers

Actifs financiers	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Dépôts et cautions	118			118
Autres prêts	107	17	4	120
Divers	3	10		13
<b>Total</b>	<b>228</b>	<b>27</b>	<b>4</b>	<b>251</b>

#### Note 4 – Stocks

Etat des stocks	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Stock de matières premières	5 009	3 647	4 922
Stock de produits finis	12 017	11 967	5 698
Stock de marchandises	4 106	3 880	3 785
Dépréciation du stock	-679	-518	-438
<b>Total</b>	<b>20 453</b>	<b>18 976</b>	<b>13 967</b>

#### Note 5 – Créances clients

Etat des créances clients	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Créances clients brutes	20 909	20 418	15 766
Provision pour dépréciation	-473	-58	-78
Clients – factures à établir	540	304	511
<b>Total</b>	<b>20 976</b>	<b>20 664</b>	<b>16 199</b>

#### Note 6 – Autres débiteurs courants

Etat des créances	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Instruments financiers	43	-	-
Créances fiscales	2 009	766	637
Créances sociales	64	95	-
Fournisseurs - Avances et acomptes	338	136	-
Fournisseurs - Avoirs à recevoir	30	40	-
Autres créances	135	28	23
Charges constatées d'avance	230	152	154
<b>Total</b>	<b>2 849</b>	<b>1 217</b>	<b>815</b>

#### Note 7 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

Etat des créances	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Valeurs mobilières de placement	24 258	30 500	32 530
Trésorerie	1 579	3 897	4 461
<b>Total</b>	<b>25 837</b>	<b>34 397</b>	<b>36 991</b>

Le montant des valeurs mobilières au 30 juin 2012 s'élève à 24 258 K€.

Les produits à recevoir s'élèvent à 423 K€. Ils concernent pour 417 K€ les intérêts courus des comptes à terme.

## Note 8 – Capital

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début de période	11 025 023	2,00 €	22 050
Titres émis	-	-	-
<b>Titres en fin de période</b>	<b>11 025 023</b>	<b>2,00 €</b>	<b>22 050</b>

Au 30 juin 2012, la Société détient un total de 48 095 titres d'autocontrôle, dont 8 095 relatifs au contrat de liquidité renouvelé au cours de l'exercice 2012. Les actions propres sont retraitées en déduction des capitaux propres en application d'IAS 32.

## Note 9 – Autres instruments de capitaux propres

### Options de souscription d'actions

Un plan d'options de souscription d'actions a été mis en place au titre de 2009, lors des Conseils d'administration des 27 août 2009, 15 septembre 2010 et 21 octobre 2011.

Le tableau ci-dessous présente les informations relatives aux options de souscription d'actions en vigueur au 30 juin 2012 :

Nombre d'options attribuées	Date de l'Assemblée Générale / Conseil d'administration	Début de la période d'exercice	Fin de la période d'exercice	Nombre d'actions SES auquel donnent droit les options non encore converties	Prix de souscription des actions SES ( en €)
18 800	19/03/2008	19/03/2012	19/03/2015	18 800	11,20
14 000	15/04/2009	15/04/2013	15/04/2016	14 000	10,96
8 500	15/09/2010	15/09/2014	15/09/2017	8 500	8,89
58 500	21/10/2011	21/10/2015	21/10/2018	58 500	9,38
<b>99 800</b>				<b>99 800</b>	

Au 30 juin 2012, le nombre d'options de souscription d'actions en vigueur, qui donnent droit à la souscription d'un nombre total de 99 800 actions, représente 0,9 % du capital social et des droits de vote de Store Electronic Systems après dilution.

### Bons de souscription d'actions

Au cours de l'exercice 2007, la Société a émis 325 265 bons de souscription d'actions (BSA) pour un montant de 403 329 €, soit une valeur unitaire de 1,24 € par BSA, donnant chacun le droit de souscrire à une action ordinaire de la Société d'une valeur nominale de 2 €. Ces BSA sont arrivés à péremption au cours de la période.

## Note 10 – Réserves consolidées

### Prime d'émission

La prime d'émission de 19 032 K€ résulte des diverses augmentations de capital réalisées depuis la création de la Société.

## Note 11 – Provisions non courantes

Nature des provisions	A l'ouverture	Dotation	Reprise utilisée	Non utilisées	A la clôture
Autres provisions pour risques	251	92	29		313
Provisions pour charges	338	192	338		192
<b>Total</b>	<b>589</b>	<b>284</b>	<b>366</b>		<b>505</b>

## Note 12 – Autres passifs non courants

Nature des autres produits non courants	A l'ouverture	Subvention de la période	Quote-part rapportée au résultat	A la clôture
Crédit d'impôt recherche	1 492	403	304	1 591
<b>Total</b>	<b>1 492</b>	<b>403</b>	<b>304</b>	<b>1 591</b>

## Note 13 – Fournisseurs

Etat des dettes fournisseurs	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Dettes fournisseurs	7 855	8 582	5 962
Fournisseurs – Factures non parvenues	2 353	1 475	1 531
Fournisseurs – Avoirs à recevoir	-	-	-114
<b>Total</b>	<b>10 208</b>	<b>10 057</b>	<b>7 379</b>

## Note 14 – Autres dettes et comptes de régularisation

Etat des autres dettes	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Instruments financiers	-	-	92
Clients – Avances et acomptes	744	657	750
Dettes sociales et fiscales, engagements retraite	2 475	3 137	2 331
Produits constatés d'avance et autres dettes	581	353	397
<b>Total</b>	<b>3 800</b>	<b>4 147</b>	<b>3 570</b>

Concernant l'indemnité de départ à la retraite, un contrat d'assurance « Indemnités de fin de carrière » a été souscrit auprès du « CIC Assurances » le 17 septembre 2007. Les versements effectués auprès de cet organisme sont destinés à couvrir cet engagement, estimé à 137 K€ au 30 juin 2012. Aucune somme n'a été versée au cours de l'année 2012. Le montant des engagements liés aux indemnités de départ à la retraite, non couvert par le contrat, est estimé à 71 K€.

## Notes sur le compte de résultat

### Note 15 – Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la période se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Installations	17 758	58%
Swaps / réassort	10 679	35%
Maintenance / SAV / divers	2 312	8%
<b>Total</b>	<b>30 749</b>	
Origine du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
France métropolitaine	20 888	68%
Export	9 861	32%
<b>Total</b>	<b>30 749</b>	

### Note 16 – Charges de personnel

Charges de personnel	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Charges de personnel	-4 835	-8 821	-4 351
Engagements retraite	6	-15	-28
Charges activées en immobilisation – Frais de développement	537	780	353
Options de souscription d'actions	-6	-13	-15
<b>Total</b>	<b>-4298</b>	<b>-8 069</b>	<b>-4040</b>

### Note 17 – Dotation nette aux provisions

Dotation nette aux provisions	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Variation des provisions pour risques	-63	-70	21
Variation des provisions pour charges	146	-338	-169
Variation des provisions sur clients	-415	-1	-22
Variation des provisions sur stock	-161	-141	-61
<b>Total</b>	<b>-493</b>	<b>-550</b>	<b>-231</b>

### Note 18 – Autres produits et charges financiers

Autres produits et charges financiers	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Instruments financiers	43		-92
Charges d'intérêts bancaires	-16	-15	-6
<b>Total</b>	<b>27</b>	<b>-15</b>	<b>-98</b>



## Note 19 – Impôt sur le résultat et impôts différés

	30/06/2012	31/12/2011
Impôts différés	-37	24
Impôts exigibles	-1 300	-4 667
<b>Charge d'impôt</b>	<b>-1 337</b>	<b>-4 643</b>

<b>Preuve d'impôt</b>	
<b>Taux applicable en France</b>	<b>33,33%</b>
Résultat net	2 091
Impôt théorique (Résultat net + impôt comptabilisé) x 33,33%	-1 143
Impôt comptabilisé	-1 337
Ecart	-194
<b>Incidences :</b>	
Déficits de l'exercice non activés (filiales)	-53
Différences permanentes	-112
Contribution sociale additionnelle	-29
<b>Total</b>	<b>-194</b>

## Note 20 – Résultat par action

Effet de la dilution potentielle sur le capital

Instruments	Nombre	Effet
Options de souscription d'actions	99 800	0,90%
<b>Total</b>	<b>99 800</b>	<b>0,90%</b>

Résultat par action

Instruments	Nombre	Effet
Options de souscription d'actions	99 800	0,90%
<b>Total</b>	<b>99 800</b>	<b>0,90%</b>

## Note 21 – Information sectorielle

	30/06/2012			30/06/2011		
	TOTAL	France métropolitaine	Export	TOTAL	France métropolitaine	Export
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>30 749</b>	<b>20 888</b>	<b>9 861</b>	<b>28 244</b>	<b>18 092</b>	<b>10 152</b>
- Installations	17 758	9 862	7 896	16 949	8 296	8 653
- Swap / réassort	10 678	8 992	1 686	9 337	7 991	1 347
- Maintenance / SAV / divers	2 313	2 034	279	1 956	1 805	152

## 6 Autres informations

### Note 22 – Effectif moyen

L'effectif moyen du 1<sup>er</sup> semestre 2012 se répartit de la manière suivante :

Catégories de salariés	Salariés
Cadres	72
Agents de maîtrise & techniciens	32
Employés	22
Apprentis sous contrat	4
<b>Total</b>	<b>130</b>

### Note 23 – Engagements hors bilan

#### Engagements donnés

Au 30 juin 2012, les cautions et garanties bancaires suivantes ont été accordées : Garantie de paiement de loyer Savills : 9 K€

Le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis ouverts au titre du droit individuel à la formation par les salariés s'élève à 6 660 heures pour 2012. Le volume d'heures n'ayant pas donné lieu à demande s'élève à 6 660 heures.

#### Engagements reçus

La Société a reçu en garantie d'une avance de 60 K€ effectuée auprès de la Société Yara Tec, le nantissement de 50% des parts sociales de cette Société.

Montant total des paiements minimaux futurs à effectuer au titre de la location en vertu de contrats de location simple non résiliables :

Contrats de locations	à 1 an	entre 1 et 5 ans	à plus de 5 ans
- Véhicules	277	198	-

### Note 24 – Rémunération des dirigeants

La rémunération brute versée à l'ancien Président - Directeur général, M. Yves Martin, pour la période écoulée, s'élève à 54 K€ au titre de sa rémunération fixe 2012 (jusqu'au 13 janvier 2012) et de son bonus 2011 (12 mois).

La rémunération brute versée au nouveau Président - Directeur général, M. Thierry Gadou, pour la période écoulée s'élève à 140 K€ au titre de sa rémunération fixe 2012 (à compter du 13 janvier 2012).

Un contrat a été souscrit au cours de l'année 2012 au titre de la Garantie Sociale des Chefs et Dirigeants d'Entreprises (GSC) au profit du Président - Directeur général.

Ce contrat comprend le régime de base ainsi qu'un régime complémentaire, prévoyant une couverture d'indemnisation sur une période de 12 mois (ancien régime).

### Note 25 – Honoraires des Commissaires aux comptes

La charge comptabilisée au titre des honoraires des Commissaires aux comptes s'élève à 43 K€ au titre de la mission d'audit légal.

### Note 26– Degré d'exposition aux risques de marché

En ce qui concerne les créances et dettes subissant des variations de change :

Le total des ventes en devises du premier semestre 2012 s'élève à 102 K\$ et 1 030 KSGD. Au 30 juin 2012, les créances en devises non soldées représentent 203 K\$, 883 KSGD et 3 186 KMXN, soit 903 K€.

Le total des achats en devises du premier semestre 2012 s'élève à 11 579 K\$ et 280 063 K¥. Au 30 juin 2012, les dettes en devises non soldées représentent 5 028 K\$ et 37 795 K¥, soit 4 371 K€.

Les gains de change comptabilisés sur l'exercice s'élèvent à 514 K€ et les pertes de change à 461 K€.

### Note 27 – Dépenses de recherche et développement

Le montant global des dépenses de recherche et développement s'est élevé à 2 238 K€ sur la période, dont 352 K€ comptabilisés en charge et 1 886 K€ activés au bilan.

### Note 28 – Transactions avec les parties liées

Les parties liées identifiées par le Groupe sont :

- Les actionnaires du Groupe détenant plus de 5% du capital social
- Les membres du Conseil d'administration

Chequers Capital XV a supporté en 2011, dans l'intérêt et pour le compte de la société Store Electronic Systems, des frais relatifs à la recherche d'un nouveau Président – Directeur général, pour un montant de 338 K€. La refacturation de ces frais à la Société a été autorisée par le Conseil d'administration du 21 février 2012.

## 7 Périmètre de consolidation

Toutes les sociétés arrêtent leurs comptes au 30 juin 2012.

Raison sociale	Siège	% de contrôle 30/06/2012	% d'intérêt 30/06/2012	% d'intérêt 31/12/2011
SES (S.A.)	Argenteuil (France)	(mère)	(mère)	(mère)

Sociétés consolidées par intégration globale				
Store Electronic Systems Asia Pacific ( PTE. LTD.)	Singapour	100	100	100
Sore Electronic Systems Latino America ( S.de.R.L.de.C.V.)	Mexique	99	99	99

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ATTESTATION DU RESPONSABLE

---



# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2012

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés du Groupe Store Electronic Systems, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2012, tels qu'ils sont joints au présent rapport
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

## 1 Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## 2 Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Fait à Paris La Défense et à Courbevoie, le 31 août 2012

Les Commissaires aux comptes

ERNST & YOUNG et Autres	YVES CANAC
MAZARS	BERNARD ESPAÑA



## ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2012,

A ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat du groupe Store Electronic Systems, et le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Monsieur Thierry GADOU

Président – Directeur général

